Initiatives ministérielles

Ce ne sont pas les spécialistes qui peuvent jeter un tel éclairage sur les projet de loi dont nous sommes saisis à la Chambre, mais bien les personnes qui savent nous offrir une analyse approfondie et perspicace de l'objet, de la portée et de l'incidence à long terme de ces projets de loi, pour que nous puissions faire consciencieusement notre travail.

J'ai pu constater maintes fois, à la Chambre comme aux comités, que lorsqu'un projet de loi est soumis à l'examen d'un comité multipartite, il revient à la Chambre sous une forme améliorée. Il ne faut pas compromettre ce processus et croire que notre seul but est d'examiner les aspects techniques des projets de loi avec l'aide de spécialistes.

Les comités législatifs jouent un rôle important. Il est bien évident que si la Loi sur l'évaluation environnementale ne nous a pas encore été renvoyée par le comité législatif chargé de l'étudier, c'est que ses lacunes n'ont pas résisté à l'examen de ce comité. Il ne s'agit pas d'une étude des aspects techniques du projet de loi, mais de sa capacité à protéger l'environnement canadien d'ici une dizaine d'années. Les membres du comité en sont manifestement arrivés à la conclusion que le projet de loi n'y parviendra pas vraiment puisqu'ils ne nous l'ont pas renvoyé et que celui–ci ne sera finalement pas adopté au cours de la présente législature. Grâce à cet examen, le gouvernement a reconnu que c'est un projet de loi insuffisant.

Le gouvernement veut empêcher l'opposition d'établir le programme parlementaire, de soulever des questions qui intéressent les Canadiens et que le gouvernement préfère taire. Comme ne l'ignorent pas les députés d'en face, ce sont lors des journées de l'opposition que nous, députés des partis de l'opposition, pouvons fixer l'ordre du jour et proposer une motion. Ces occasions sont rares, mais elles existent. Désormais, leur nombre sera limité.

Je veux dire quelques mots au sujet de la clôture.

Le mot «Parlement» implique que nous y prenions la parole au nom de nos électeurs. Et pourtant, le gouvernement actuel a recouru à la clôture pour limiter le débat plus souvent que tout autre depuis les débuts de la Confédération. Au cours de sa première année de mandat, le gouvernement a eu recours à la clôture plus souvent que tout autre depuis les débuts de la Confédération.

Cette procédure empêche mes électeurs et ceux de toutes les autres circonscriptions du pays de se faire

entendre dans le Parlement de leur pays, dans *leur* Parlement. Le Parlement n'est pas *notre* Parlement et nous ne devrions pas l'oublier lorsque nous décidons du fonctionnement de la Chambre.

Mon collègue a parlé des répercussions de tout cela sur les employés de la Chambre des communes, aspect qu'aucun député ministériel n'a abordé. Je soupçonne que c'est la dernière chose à laquelle aurait songé le gouvernement quand il a voulu apporter des changements aux règles et lorsqu'il a décidé qu'il était plus commode pour ses députés de ne pas siéger une semaine sur quatre. Il ne s'est guère préoccupé des quelques milliers d'employés qui oeuvrent sur la colline pour nous permettre d'accomplir notre tâche, ni des bouleversements que cela causerait dans leur vie, dans leurs conditions de travail, et probablement aussi, dans bien des cas, dans leur rémunération.

M. Belsher: Ils ne sont pas la raison d'être du Parlement.

Mme Copps: Le député ne se soucie guère. . . ils ne sont pas la raison d'être du Parlement. Voilà ce qu'il dit.

Mme Catterall: Le député d'en face peut toujours dire qu'il ne se soucie pas d'eux. Tout employeur responsable se soucie de ses employés, de leur capacité de vivre décemment, d'avoir un niveau de vie acceptable, mais ce n'est pas le cas du gouvernement.

Pour terminer, j'aimerais parler de la carence du gouvernement canadien. Je parlais la semaine dernière à un groupe d'immigrants qui m'ont posé la question suivante: «Pourquoi le gouvernement s'acharne-t-il à démolir plutôt qu'à construire?»

Ce à quoi j'ai répondu: «Eh bien, c'est l'impression que vous avez parce que vous n'avez jamais connu d'autres gouvernements dans ce pays.» Mais nous n'avons pas toujours ce genre de gouvernement. Il y a eu des gouvernements qui ont construit, qui ont pourvu aux besoins, qui ont crée les pensions de vieillesse, un système d'assurance-maladie; des gouvernements qui ont construit le chemin de fer d'un bout à l'autre du pays, puisque c'est la seule façon de construire une nation, et qui ont aussi créé le réseau national de radiodiffusion. Or, le gouvernement actuel semble déterminé à démanteler l'infrastructure qui assure l'unité du pays d'un océan à l'autre.

Il suffit de se rappeler la magie d'une poignée de personnes dans l'est de ce continent qui ont eu la témérité de croire qu'ils pouvaient construire une nation en un